

# POINT DE DÉPART

## TROIS CONSEILS AVANT DE SE LANCER DANS UN PROJET

### EXPLICITER VOS MOTIVATIONS ET DÉFINIR LE POINT DE DÉPART DE VOTRE PROJET

Au moment de commencer votre projet, il est souhaitable d'organiser une séance de travail avec vos partenaires afin d'être clair sur vos motivations. Ne pas le faire pourrait provoquer des confusions par la suite entre les porteurs du projet. Il arrive très souvent d'entendre : « *Mais je n'avais jamais imaginé les choses de cette manière au départ !* ». En effet, tant que la présentation de l'idée originelle n'a pas été rédigée et confrontée, les sentiments, les objectifs, les volontés des uns et des autres restent flous. Passer par cette première étape est dès lors essentiel.

Vous pouvez rédiger succinctement une charte de votre projet.

### IDENTIFIER LES MOTS CLEFS

Il est important de ne jamais dénaturer l'idée originelle. En identifiant les termes clefs, vous gagnerez du temps par la suite. Ils pourront également vous servir de point d'appui pour présenter et défendre votre projet.

### S'ASSURER DE LA PERTINENCE DE L'IDÉE ORIGINELLE AVEC LES STATUTS ET/OU LE PROJET DE VOTRE STRUCTURE

Si votre activité devait se réaliser, il est important qu'elle soit en accord avec les missions que s'est fixée la structure dans laquelle vous évoluez. Dès le début du processus de réflexion, faites attention à ne pas vous éloigner des textes fondateurs (les statuts, la charte de l'éducation artistique et culturelle - EAC, les plans d'études, les cadres légaux, pédagogiques, institutionnels...).

On se rend compte, parfois trop tard et après avoir engagé des moyens financiers par exemple, que le projet ne respecte pas les fondamentaux décrits dans les documents constitutifs.

Cela ne signifie pas qu'il est impossible de modifier les statuts de l'organisation, les adapter, les faire évoluer mais que cela ne doit se faire que de manière tout à fait exceptionnelle.

